

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF TENUE LE MARDI 21 AVRIL 2015 À 20H00 DANS  
LA SALLE DU CONSEIL.**

Séance dûment convoquée par avis de convocation transmis à chacun des membres du conseil le 17 avril 2015 et par avis publics affichés le 13 avril 2015.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Martin Tassé, Mme Mylène Le Cavalier, M. Clément Légaré, M. Marc L'Heureux, M. Alain St-Louis et M. Peter L. Venezia formant quorum sous la présidence de M. Ronald Provost, maire.

Étaient également présents M. Pascal Caron, directeur général et Mme Lynda Foisy, secrétaire-trésorière.

La secrétaire-trésorière dépose les états financiers 2014 et le rapport du vérificateur

**150057            APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2014 ET DU RAPPORT  
DU VÉRIFICATEUR**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Martin Tassé

SECONDÉ PAR M. Alain St-Louis

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil municipal de Brébeuf approuve les états et rapports financiers de la Municipalité de Brébeuf pour l'année 2014 tels que préparés par l'auditeur de la municipalité M. André Charest, CPA., CA..

ADOPTÉE

**150058            LEVÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Mylène Le Cavalier propose la levée de la séance.

ADOPTÉE

*Je, Ronald Provost, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directeur général